

Avis de constitution

SOCIETE « CROYANCE PHARMA » en abrégé « CP »

Siège ABIDJAN ABOBO N'DOTRE BLANKRO, NON  
LOIN DU CHATEAU D'EAU, Lot 3139, Ilot 227

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/03/2024 reçus par Me AKATCHA G. ALBERIC, et enregistrés au CEPICI le 29/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CROYANCE PHARMA » en abrégé

« CP »

Objet : - Recherche et développement ;  
- La fabrication, le marketing et la commercialisation des produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, médicaux, chirurgicaux, dentaires, vétérinaires ;  
- Divers services ;  
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription et de participation ;  
Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO N'DOTRE BLANKRO, NON  
LOIN DU CHATEAU D'EAU, Lot 3139, Ilot 227

Dirigeant(s) M N'GO BEHIBRO SAMUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02141 du 03/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26242/GTCA/RC/2024 du 03/05/2024

